

Mme de Lafayette, première femme au programme des terminales L

Paris, 20 mars 2017 (AFP) -

Un livre écrit par une femme pour la première fois au programme des terminales du bac littéraire: c'est Mme de Lafayette, auteure du XVIIe siècle, qui ouvre la voie, après le succès d'une pétition lancée par une professeure de lettres.

"La Princesse de Montpensier", une nouvelle écrite en 1662 par Mme de Lafayette (l'auteure de la célèbre "Princesse de Clèves"), est inscrite au programme 2018 avec son adaptation cinématographique par Bertrand Tavernier, qui date de 2010, indique le Bulletin officiel de l'éducation nationale.

C'est une première depuis 1997, date de l'inscription au programme de la terminale L d'une épreuve de littérature. Elle s'ajoute à l'épreuve de français, passée par tous les lycéens en classe de première, et qui doivent parfois --rarement-- plancher sur un extrait d'une oeuvre écrite par une femme.

Deux ouvrages sont au programme des terminales L et sont renouvelés tous les deux ans. Pour le bac 2018, les lycéens étudieront pendant l'année "Les Faux-monnayeurs" d'André Gide (comme en 2017) et "La Princesse de Montpensier", qui restera au programme en 2019.

La ministre Najat Vallaud-Belkacem "s'est réjouie" de cette décision, prise par la commission chargée de définir les oeuvres au programme et composée d'inspecteurs généraux et de professeurs.

Après une pétition lancée par une professeure de lettres du lycée d'Alfortville, Françoise Cahen, la ministre avait "donné des consignes pour que toutes les commissions en charge de l'élaboration de sujets, de sources pédagogiques ou d'énoncés d'examen soient sensibilisées à l'égalité femmes-hommes", indique la rue de Grenelle.

Les oeuvres littéraires à étudier sont choisies en fonction de plusieurs critères (l'époque, le style, etc.), auxquels on a ajouté le genre de l'auteur, a-t-on précisé.

- Peu d'auteures à l'agrégation de lettres -

Cette pétition, lancée en mai 2016, demandait à Najat Vallaud-Belkacem de "donner leur place aux femmes dans les programmes de la littérature de bac L".

Soulignant que "jamais une auteure femme n'a été au programme de littérature en terminale L", la pétition précisait qu'elle ne "demand(ait) pas la parité entre artistes hommes et femmes".

Mais "nous aimerions que les grandes écrivaines comme Marguerite Duras, Mme de Lafayette, Annie Ernaux, Marguerite Yourcenar, Nathalie Sarraute, Simone de Beauvoir, George Sand, Louise Labé... soient aussi régulièrement un objet d'étude pour nos élèves".

"A un type de classe composé en majorité de filles et des profs de lettres qui sont majoritairement des femmes, quel message subliminal veut-on faire passer?", interrogeait cette pétition, qui a recueilli près de 20.000 signatures.

Dans son texte d'appel, la professeure de lettres rappelait que cette pétition n'était pas une première: une lycéenne de Bordeaux en terminale L avait lancé une initiative semblable en 2014.

"Cette année, nous devons choisir une oeuvre qui puisse être accompagnée d'un film de qualité" puisque le programme de terminale L porte sur "la littérature et les langages de l'image", explique Marie-Laure Lepetit, inspectrice générale et membre de la commission qui a choisi les deux oeuvres de terminale L.

"Nous avons croisé (la liste d'oeuvres envisagées) avec ce sur quoi la ministre nous avait sensibilisés", indique à l'AFP l'inspectrice.

"Le cas du bac L n'est pas isolé", note par ailleurs la ministre de l'Education. "A l'agrégation de lettres, seules deux femmes ont figuré au programme de littérature du Moyen-Age depuis 1981", à savoir Marie de France en 1996 et, cette année, Christine de Pizan, précise-t-elle.

Toutes époques confondues (du Moyen-Age au XXe siècle), seuls onze livres écrits par des femmes ont été au programme de l'agrégation de lettres depuis 1981, sur un total de quelque 220 oeuvres.

fmp/tmo/nm



PAYS :France
SURFACE :90 %
PERIODICITE :Quotidien



► 20 mars 2017 - Edition Fil Gen

Afp le 20 mars 17 à 16 03.